

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

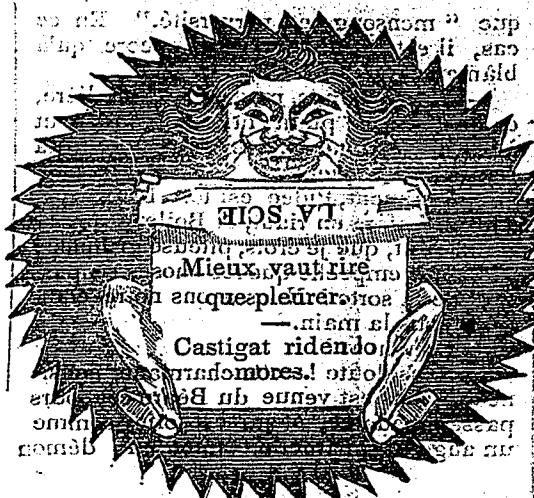
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ABONNEMENT.
 Ville, trois mois, 45 sous.
 Campagne, 90 sous.
 Chaque numéro 7. 25. 204 sous.

LA SCIE
 Parait le Vendredi de chaque semaine.
 Toute correspondance concernant la rédaction doit être adressée franco à

A. GUÉRARD, Editeur,
 Rue Ste. Marguerite, No. 45.



ON S'ABONNE
 Au bureau de la Scie, rue, Ste. Marguerite, No. 45.

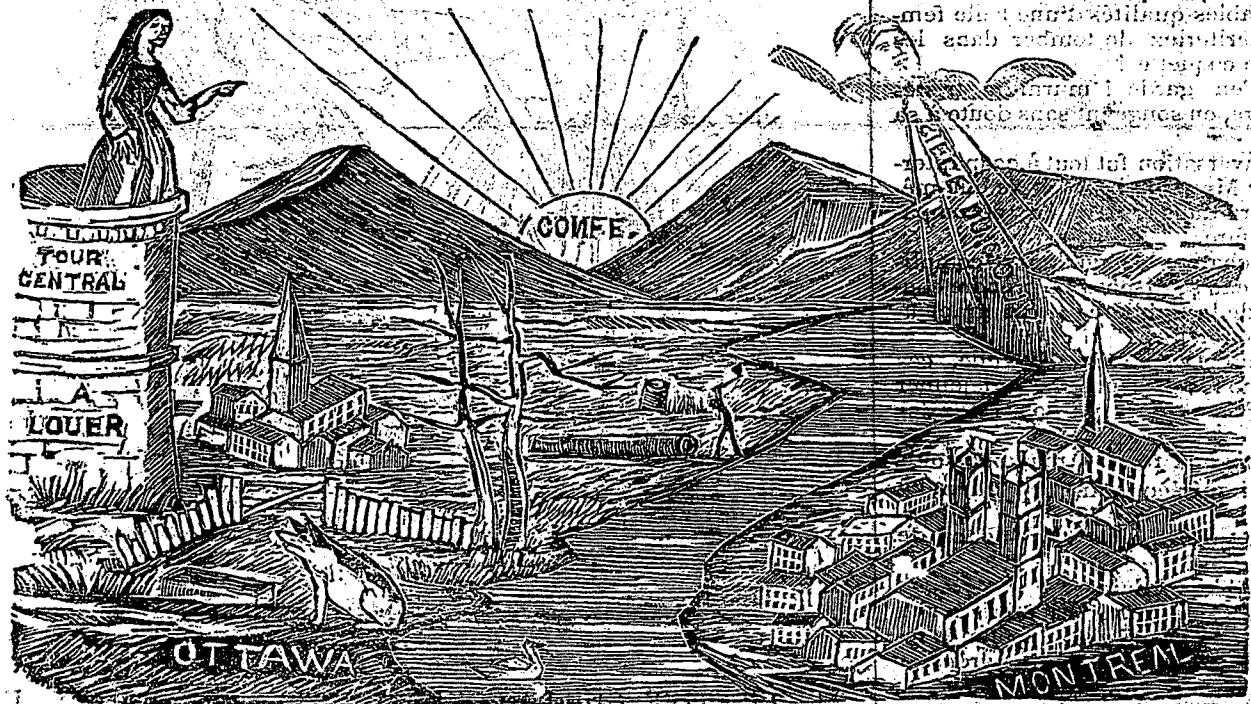
LA SCIE
 Se vend à Penseigne du Sauvage, No. 39, rue du Pont, chez Mme. CHATIGNY, coin des rues St. Ours, et St. Vallier; chez M. Dubon, rue et faubourg St. Jean, et chez M. Bastien, No. 18, Côte du Palais.

LA SCIE

ILLUSTRÉE

A. GUÉRARD et Cie., IMPRIMEURS

CONFÉDÉRATION ! — SIÈGE DU GOUVERNEMENT.



ANNE, MA SŒUR ANNE, NE VOIS-TU RIEN VENIR ?

FEUILLETON

"LA SCIE ILLUSTRÉE"

UNE VENGEANCE DE FEMME.

*De ces femmes pourtant, l'hypocrite noirceur,
 Au moins pour un mari garde quelque douceur.
 Je les aime encore mieux qu'une bigote altière.
 Qui, dans son fol orgueil...*

— Fol orgueil... fol orgueil... Comment finir ce vers?... Et l'on me félicite de ma facilité! Ignares, qui ne savent pas que les vers, les plus coulants sont ceux qui ont coûté le plus de labeur.
 Le personnage qui maugréait ainsi était autre que Boileau Despreaux.
 Venu pour visiter Mme de la Sablière, un peu avant qu'elle fût levée, il était descendu au jardin. Là, se sentant à peu près en verve, il avait pénétré dans un joli pavillon, caché comme un nid d'oiseau, sous d'épais ombrages, et s'était mis à griffonner quelques vers de sa neuvième satire.

Mais reprit-il, comme menaçant la muse rebelle, je te trouverai, versmaudit, je te limerai, je te polirai, je t'assouplirai et dussent me haïr toutes les femmes, ce sera sous presse avant huit jours.
 Dussent vous haïr toutes les femmes, mon cher Boileau? interrompit Molière, qui à ce moment, entra dans le pavillon suivi de Racine. De quoi donc s'agit-il, et que vous a fait ce pauvre beau sexe, que vous le traitez toujours avec tant de rigueur?
 Ce que vous ont fait les Tartuffes, les marquis, les Philintes, répondit Boileau.
 — Eh! mon Dieu! ajouta Racine, si

NOUVELLES D'EUROPE

[VOIES TELEGRAPHIQUES]

Le Steamer *Europa* est arrivé à Halifax, apportant des nouvelles jusqu'au 6 février.

Londres, 1er Février.— Le bruit court que Heenan, le célèbre boxeur américain, aurait envoyé un défi sous cachet, à Mr. Gai-corps. Les boxeurs sont anxieux; ils se rassemblent par centaine aux coins des rues pour conjecturer sur la réponse du défi. Les uns disent que M. Gai-Corps acceptera, les autres disent que non. Il y a eu deux grandes émeutes à ce sujet dans les carrefours de cette ville. Cependant la force de police est intervenue et la paix s'est rétablie.

Danemark, 2 Février. Balthazar a eu une entrevue hier avec la dame du prince de Galles. On dit que la princesse l'a trouvé fort laid et a dit qu'il avait l'air suffisamment bête.

Du même lieu, même date. Ce matin au point du jour, M. Honoré Huot est arrivé ici; on dit qu'à la nouvelle que le prince de Galles était protestant, il est tombé sans connaissance.

France, 12 Janvier.—Le Gouvernement Impérial aurait l'idée de construire un phare au milieu de l'océan. Son Eminence le Ministre de l'intérieur a expédié des explorateurs à l'île de Ténériche pour faire des expériences, mais il a été reconnu qu'il était impossible d'en construire un sur le Pic. On a donc demandé à l'arménégilde le long de se mettre au milieu de la mer. Ce Monsieur y a consenti. En somme Herménégilde, placé au milieu de l'Océan ferait un bon phare. Il releverait celui d'Alexandrie!

Du même lieu, 1er février.—Il paraît que M. le baron Rochilds veut absolument dépenser son immense fortune. Il a envoyé une dépêche à M. Cartier pour la dépenser avec lui. M. Cartier demande un mois seulement. Il dit qu'il est accoutumé.

Le gouvernement impérial a demandé à louer le canon de P. T. Pétard. Des troubles sont prochains et les esprits sont dans un état de fermentation.... Le canon de ce monsieur aurait son effet.

M. Thiers et M. Jules Fabre ont fait chacun un long discours contre cette mesure, mais elle a passé malgré l'opposition.

Il paraît que M. Berryer veut se faire remplacer à la Chambre par M. Cartier. Le célèbre orateur dit que la tribune le fatigue. M. Cartier aurait dit qu'elle ne le fatiguait pas du tout. Ce monsieur a accepté par modestie..... Les cendres de Mirabeau ne veulent se reposer en paix.

Saint-Siège, même date.— Son Eminence le Cardinal Antonelli a envoyé une dépêche à M. Langevin pour lui emprunter son casque. Sa grandeur dit, dans la dépêche, que ce pieux couvre-chef lui est indispensable pour les cérémonies du jubilé. M. Langevin n'a pas refusé!

Chine, 6 février.— Mian-ning Tao-Kouang a demandé à M. Brousseau d'aller le trouver dans le Céleste Empire.

Sa Majesté veut l'engager comme ministre de la parole, et il sera le chef des mandarins. Sa Majesté lui assure aussi que la langue chinoise est plus facile à plus éloquente que la langue française.

P.M. Brousseau n'a pas osé refuser.

Pompéi, 3 février.— Les fouilles se poursuivent. On a trouvé le buste de ce qui se sauva à la bataille des Thermopyles.

Les linéaments du visage rappellent ceux de Judas Iscariote. Des connaisseurs disent que ce buste ressemble à M. La ngevin.

Aux correspondants. Au marquis de Pompadour. Votre correspondance au sujet de M. Pelletier dit longues-mains est remise au prochain numéro, faute d'espace.



Ce que l'on voit le plus souvent au Victoria ring sur le pont de glace devant la ville.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

On procède à la lecture d'un bill proposé par M. Brousseau demandant qu'on lui permette de choisir de la mauvaise avoine sur les marchés pour ses constituants—aussi la permission de donner des niches aux bébécards de son comté—ça lui donne tant de chance pour ses électeurs.

Un bill proposé par M. Perrault au sujet de la conservation des choux et des betteraves.

Un bill proposé par M. Laframboise demandant la permission d'acheter une lunette d'opéra, vu que son lorgnon ne lui plaît pas.

Un bill proposé par M. Beaubien pour la conservation des coqs—et aussi la permission de publier un volume intitulé "Folie et bâtisse."

M. Brousseau se lève et demande qu'un comité se composant des messieurs suivants: Houde, Laframboise, Paquet et du moteur, soit formé pour lui composer un petit discours—pas trop long.

M. Cochon se lève et lit une motion par laquelle il invite les membres des deux chambres à assister en corps à la pendaison prochaine. M. Cochon dit qu'un enthousiasme étonnant s'empare de tout son être quand il voit trembler le pendu, quand il voit ses yeux injectés de sang et sa figure bleu il par la strangulation.

MM. Cartier, Langevin, Chapais, demandant à la Chambre de vouloir bien continuer l'adoption des dernières articles

du bill de milice.

M. Cochon est à la chaire. Il sera permis aux généraux de faire fouetter les soldats canadiens pour avoir du plaisir.

Les femmes seront obligées de prendre les armes dans un cas d'invasion.

Ceux qui ont fait pendre les héros de 1837 conserveront leur grade, vu leur conduite loyale en cette occasion.

Tout soldat qui salira ses culottes sera brûlé vif.

Tout soldat qui négligera de frotter ses bottes, fera le tour du camp un boulet au pied et deux sur les épaules.

Dans les marches forcées de trois ou quatre jours, tout soldat devra suivre le gros de l'armée, excepté s'il tombe de fatigue, alors on le fusillera.

Si par bonheur les canadiens prenaient une ville, ils seront obligés de venir chercher les ministres chez eux, et faire voir par là, en les barbouillant de poudre, qu'ils étaient dans la mêlée.

Tout soldat canadien qui sera malade et ne répondra pas à l'appel sera jeté au cachot.

M. Cartier dit que c'est là à peu près le bill de milice; il dit aussi que plusieurs autres articles pourraient être ajoutées.

La chambre s'ajourne

SCENE DE LA COUR DU RECORDER.

Ce n'est ni d'un ivrogne avéré, ni d'un individu accusé d'avoir résisté à un homme de police, que nous avons à vous entretenir, il s'agit, en réalité, d'une fille engagée et d'un marchand de St. Roch.

Le président. — Eh bien, mademoiselle, qu'avez vous à dire.

La plaignante. — Ben, mesieur-le-juge, faut d'abord vous dire que c'était vers l'abricant. Pis je passais comme ça dans la rue St. Joseph, quand mon Dieu qu'j'ai eu peur allez.

Le président. — Continuez, continuez.

La plaignante. — Eh ben, y'a la que comme ça je m'en venais de faire une commission, pis y faisait noir, comme je l'ai dit tantôt, quand j'appérois en face de moi—tenez en face comme vous et moi—un gros bon homme tout noir, comme qui dirait un nègre. Pis moi, qui sus peureuse comme tout, je me mets à éventer les cris et je tombe tout mon long sans connaissance dans un gros banc de neige. Pis, si vous croyez pas ça, j'ai Marceline qué lè avec moi, qui pourra dire que je sus pas malheureuse.

Le président. — Ensuite.

La plaignante. — Eh ben, quand j'sus revenue de ma syncope j'étais dans une maison. Pis je me sus ben rappelé que c'était devant chez M. Gai-corps, marchand, que j'avons vu c'gros bon homme noir.

Gai-corps. — C'est pas vrai ça.

La plaignante. — Ben venez donc encore dire ça vous que c'est pas vrai, moi qui depuis ce jour là en ai conservé un tremblement, mais un tremblement que j'en tremble encore presque à vous voir.

Gai-corps. — C'est pas vrai ça, crable de tonnerre !

La plaignante. — Ben, venez donc encore dire ça vous. Vous, M. Gai-corps, vous ne méritez pas que je vous crache à la figure et que j'essuie ça avec les chausettes de mon homme.

Le mari. — Nom d'un guable tu dis la vérité, ma femme.

La plaignante. — Mesieur-le-juge, ma conscience, c'est vrai tout que j'ai dit là.

Le président. — Allez vous asseoir.

La plaignante. — A Phuisser, avec in-quiétude. Est-ce qu'on paiera le docteur Roy qui m'a soignée ?

L'huissier. — Si fait, allez vous asseoir.

Le président. — M. Gai-corps, qu'avez vous à dire.

Gai-corps. — C'est une coutume de ma paroisse, vous n'êtes pas de St. Roch, vous ne pouvez pas comprendre ça, vous.

Le président. — M. Gai-corps, vous êtes accusé d'avoir laissé plusieurs fois des mannequins en face de votre magasin, qui peuvent causer des maladies dangereuses à ceux qui passent devant chez vous. Un homme qui exerce un commerce d'une grande importance, comme vous n'a pas besoin de planter des mannequins à sa porte pour séduire les acheteurs. Il n'y a que vous qui obstruez la rue avec ces belles choses. La cour ne peut endurer cela plus longtemps.

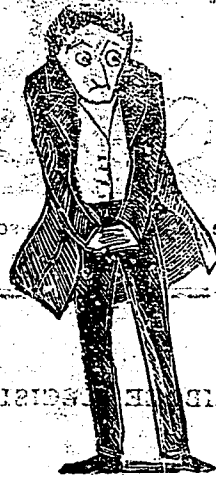
M. Gai-corps. — Mé c'est une coutume.

Le président. — La cour vous condamne à vingt-cinq chelings d'amende.

M. Gai-corps. — Mon Dieu, le commerce va s'en aller, on fera pur rien.

La cour s'ajourne.

L'autre jour, à la chambre d'assemblée, le député McConkey présenta une motion tendant à réduire le salaire des membres à quatre piastres par jour au lieu de dix; quelques simples députés, qui ne comprenaient rien à la chose, votèrent en masse pour la motion, mais ils s'aperçurent bien vite de leur bêtise: ils devaient pâles!... et la motion étant soumise au comité, ils votèrent en masse pour que le salaire fût de... six piastres par jour! Qu'ils sont forts nos députés!



Pendant le vote.



Après.

Un auteur venait de lire à Rivarol un parallèle entre Corneille et Racine, fort ennuyeux. Votre parallèle, lui dit Rivarol, est bien fait, mais il est un peu long; je le réduirais à ce qui est l'uni's-ap-pelait Pierre Corneille et l'autre Jean Racine.

Tout le monde parle de la belle Hélène, mais peu de gens savent qu'elle à eu cinq maris. Thésée, Ménélas, Paris, Déiphabe, Achille; qu'elle fut pendue dans l'île de Rhades par les servantes de Poly; exécuté dans la guerre dont elle fut cause, il mourut huit cent quatre-vingt six mille hommes du côté des Grecs, et du côté des Troyens six cent soixante et seize mille.

Nous avons besoin de deux porteurs pour l'expédition du journal.

SOUS PRESSE

Etude des caractères, par George Bertrand, avocat.

Plumes de paon, études ornithologiques, par le même.

Fat majeure [fa] par Régis Roy, jeune soprano.

Pauvre petit pot au beurre, par Delphis Pelletier, dit longues-mains, saute-ruisséau de M. Laurin, notaire.

Réflexions philosophiques et sentimentales, par le même.

Etudes phréologiques et pourq' uoi j'ai la bosse de la bêtise, par Cyrille Tessier, notaire.

Pourquoi je ne veux plus être commis à St. Roch, par Simonneau de la Rue St. Joseph.

Enitza, non vous n'êtes plus le même, fantaisie héroï-comique, par le même.

Une fable de biague, par Zéphirin Mayrand, de l'Université.

Deux communs de lieux, discours prononcé dans le Cercle Littéraire des Innocents en 1864, par Edouard Anger, étudiant en droit.

Franc alleux, roture, vues droites, droits de mitoyenneté, par Rodrigue Michaud, notaire.

On en gagne-t de l'argent quand on est officier rapporteur, par Welphrid Tessier, N. P.

Une langue de vipère, par François Laflamme.

Promenade réitérée dans la rue St. Joseph, par M. Simard, de la rue Graig.

Le pain des commis.

L'art de dompter les chiens, par M. Brind'amour.

Mon Dieu que je suis bête, études physiologiques, par M. Légaré employé au greffe.

De l'indifférence en matière de soufflets, par Emmanuel Blain dit de Saint-Aubin.

Un pâté de fore gras, études gastronomiques, à l'île d'Orléans, dans le genre de l'almanach de Grimod de la Reynière, par J. Bertrand.

Qui donne aux pauvres gréte à Dieu, par M. Thomas Larivière.

Critique sur les oraisons funèbres de Massillon, par M. McAvoy.

Anatomie dévoilée, par Laurent Tétu. Les marmalons du XVI. siècle, par Ed. Lacroix. Les écus de mon beau père, par le même.